



PRÉAMBULE

Les présentes conditions de vente sont conclues, d'une part, par la société GekkOil SNC dont le siège social est sis à Rue Moray 31 4218 Couthuin, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 693.835.852 ci-après dénommée "l'organisateur" et, d'autre part, par toute personne physique ou morale souhaitant procéder à une inscription au Raid proposé GekkOil SNC, dénommée ci-après "l'acheteur".

Article 1 : Inscription

Nous vous réclamons un acompte de 500€ afin d'enregistrer votre demande, le solde de votre inscription doit nous parvenir sans rappel, par virement bancaire, au plus tard 60 jours avant la date du départ officiel (8 Septembre 2019). Le numéro d'équipage n'est donné qu'une fois le solde versé.

Le client n'ayant pas versé le solde dans le délai indiqué ci-avant est considéré comme ayant annulé son inscription sans qu'il puisse se prévaloir de cette annulation et notamment se voir restituer l'acompte versé.

Pour toute inscription concernant les mineurs non accompagnés de l'un de ses parents ou de leur tuteur légal, la mention "accord du père ou de la mère" doit être portée sur le contrat.

Au règlement du solde, il est nécessaire de joindre une copie (par email à l'adresse : contact@gekkoil.com) des documents suivants :

- Certificat d'immatriculation du véhicule
- Assurance du véhicule (couvrant l'Espagne et la France)
- Passeport (valable minimum 3 mois après la date du départ officiel), pour chaque personne
- Permis de conduire, pour chaque personne
- Assurance médicale & rapatriement, pour chaque personne

Article 2 : Prix – Modalités de paiement

Les tarifs établis aux conditions économiques en vigueur au moment de votre réservation, sont exprimés TTC. Nous nous réservons le droit de reporter toute nouvelle taxe et augmentation de taux.

Les prix indiqués s'entendent en Euros.

Vous devez régler la totalité des inscriptions, aux coordonnées bancaires indiquées dans l'email de confirmation de la commande.

En cas d'augmentation des prix, un décompte sera remis au client justifiant cette augmentation.

Le client pourra annuler son voyage sans frais dans un délai de 8 jours suivant la signification de cette



augmentation, si celle-ci dépasse 10 % du coût initial de la prestation. Aucune révision ne pourra intervenir moins de 60 jours avant le départ officiel.

Les prix ne comprennent aucun service autre que ceux proposés dans la prestation, ni boissons, nourriture, pourboires et toute dépense à caractère personnel.

Nos prix sont calculés en fonction d'un nombre de nuitées et non de journées entières.

En cas de conditions météo défavorables à la mise en place d'une ou plusieurs étapes du voyage dans des conditions acceptables, aucune réclamation de n'importe quel type ne pourra être portée envers l'organisateur.

Article 3 : Assurance "Annulation, Assistance, Rapatriement, Bagages"

Nous vous incitons vivement à souscrire un contrat d'assurance multirisque pour chaque personne (assurance médicale, rapatriement, annulation, perte de bagages et interruption de séjour) ainsi qu'à une assurance rapatriement pour le véhicule.

Article 4 : Frais d'annulation

Lorsque plusieurs participants ont une inscription commune et que l'un d'eux annule son départ, les frais d'annulation de son dossier sont prélevés sur les acomptes enregistrés, y compris ceux des autres participants.

L'annulation ou la modification émanant du client dont l'inscription a déjà été soldée, entraîne le versement de frais variables selon la date à laquelle elle intervient.

- Plus de 90 jours avant le départ, il sera retenu un montant forfaitaire de 100€.
- Plus de 60 jours avant le départ, il sera retenu un montant forfaitaire de 500€.
- Entre 30 jours et 60 jours avant le départ, il sera retenu 50 % du montant total de l'inscription.
- Entre 10 jours et 30 jours avant le départ, il sera retenu 75 % du montant total de l'inscription.
- Moins de 10 jours avant le départ, il sera retenu 100 % du montant total de l'inscription.

Article 5 : Annulation du fait de l'organisateur

Eu égard aux conditions particulières dans lesquelles se déroulent les activités proposées par GekkOil SNC (conditions de circulations en montagne, météo, hébergement...) nous nous réservons le droit d'annuler toute activité dans un délai pouvant aller jusqu'à 48 heures avant la date du départ sans qu'aucune forme de dédommagement ne puisse être demandé sur le moment même. Dans ces conditions, la totalité des sommes perçues sera restituée dans un délai ne pouvant dépasser 7 jours suivant la date de départ initialement prévue, à l'exception des premières 48h du raid.



Article 6 : Réclamations

Le client doit formuler sa réclamation par lettre recommandée avec accusé de réception sous 8 jours de la date de son retour, en joignant les pièces justificatives pour être transmise à l'organisateur dont les coordonnées figurent ci-dessus. Toute réclamation n'ayant pas été formulée selon la procédure ci-dessus ne pourra être recevable.

Article 7 : Modifications des prestations

En raison des aléas toujours possibles dû à la particularité des activités proposées par GekkOil SNC, les participants sont avertis que ce qui leur est décrit constitue la règle mais qu'ils peuvent constater et/ou subir des exceptions dont nous les prions d'accepter nos excuses.

La description des itinéraires, des lieux de séjour ou des prestations sur place, est celle connue ou prévue au moment de la mise en ligne ou de l'édition de nos documents papier ou informations via notre site internet. Toute modification portée à notre connaissance vous sera signalée avant votre départ.

Article 8 : Formalités

Préalablement à la conclusion du contrat, l'organisateur informe le client des diverses formalités administratives et/ou médicales nécessaires à l'exécution de la prestation. Vous devez toujours être en possession de votre carte d'identité ou de votre passeport en cours de validité ainsi que de votre Carte SIS ou Carte Européenne d'Assurance Maladie pour toute participation à ce voyage.

Article 9 : Cession du contrat

Le cédant doit impérativement informer GekkOil SNC de la cession du contrat par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du raid en indiquant précisément le nom, prénom et l'adresse du cessionnaire et des participants au voyage et en justifiant que ceux-ci remplissent les mêmes conditions que lui pour effectuer le séjour.

Article 10 : Validité

Les prix référencés sont ceux publiés sur notre site internet ou sur les documents administratifs mis à la disposition de notre clientèle.

En signant ces conditions générales, vous confirmez que vous acceptez et respectez les conditions d'inscription pour l'évènement et le règlement de l'évènement.

Date et signature de tous les participants avec mention « lu et approuvé »